Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 399

Artikel: La VIIe Journée d'éducation à Neuchâtel : (25 février 1933)

Autor: E.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261041

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cliché Werder, Berne

Carl HILTY

suisse, et, avec Charles Secrétan, l'un des premiers partisans du droit de vote des femmes en Suisse. Car, ce droit que des femmes en nombre toujours plus grand réclament maintenant, a été d'abord, dans notre pays, et cela est curieux à constater, défendu d'abord par des hommes, et cela sur la base de principes politiques ou moraux absolument inattaquables, comme une doctrine de simple équité. C'est Hilty qui écrivait, en 1897 déjà, cette phrase si souvent citée depuis lors, mais que les féministes de 1933 ne doivent pas se lasser de méditer: lasser de méditer:

Il faut le dire sans hésiter à celles des femmes suisses qui s'occupent des « droits de la femme »; tous leurs efforts resteront sans valeur, et leurs résultats incertains, tels que des cadeaux qu'une époque accorde et qu'une autre reprend, tant qu'elles n'auront pas le droit de vote, au moins dans un domaine limité. Car celui-là seul possède la liberté et la mérite, qui peut et veut lui-même faire usage de cette liberté.

Un centenaire à ne pas oublier

Le 28 février dernier a été célébré, dans diverses villes de Suisse, le centième anniver-saire de la naissance de Carl Hilty, l'auteur de l'Annuaire politique de la Confédération suisse, et, avec Charles Secrétan, l'un des pre-

employée doit être bien nourrie si l'on veut pouvoir exiger d'elle un travail effectif. Les lois cantonales et les règlements communaux concernant les habitations ont contribué dans une large mesure à l'amélioration des loge-ments des employées de maison. Une grande partie de ces lois interdisent de loger du perpartie de ces lois interdisent de loger du per-sonnel dans des chambres n'ayant que des chàssis à tabatière ou se trouvant dans les sous-sols. Par contre, les employées de mai-son se plaignent souvent du peu de temps dont elles disposent pour mettre leur chambre

Assurances sociales. - L'art. 344 du C.O. fixe que: « sauf convention ou usage con-traire, l'entretien et le logement dans la famille de l'employeur sont considérés comme faisant partie du salaire. En pareil cas, l'em-ployeur doit pourvoir à l'entretien, aux soins et aux secours médicaux nécessaires, lorsque l'employé est empêché, par la maladie, et sans sa faute, de faire son travail pendant un temps relativement court.»

temps relativement court.

Il est donc dans l'intérêt de l'employeur aussi bien que de l'employé que ce dernier contracte une assurance-maladie. Les accidents de travail sont assez peu fréquents dans les ménages, aussi l'assurance-accidents a-t-elle peut-être moins d'importance. Par contre, une assurance-vieillesse obligatoire serait fort utile pour les employées de maison. pour les employées de maison.

Conclusions

La Commission d'études estime qu'il faut vouer une attention spéciale à l'élévation du niveau de la profession d'employée de maison, niveau de la profession d'employée de maison, car c'est de cette élévation que dépendra l'augmentation numérique du personnel suisse. L'immigration des pays limitrophes doit être encouragée, à la condition que le service de maison soit simultanément amélioré et qu'on exige des étrangères immigrées un certain minimum de qualités et d'aptitudes professionnelles. La politique locale du marché du travail devrait tenir compte de la situation dans la Suisse entière et refuser le permis de séjour à des étrangères, si, dans d'autres parties de la Suisse, des gens du pays cher-chent du travail dans le service de maison.

La Commission recommande en outre:

a) d'avoir recours aux bureaux de placement publics et d'utilité publique. Il est très important que le service de placement ait un caractère individuel et qu'il fonctionne consciencieusement; il pourrait ainsi faire valoir son influence dans l'intérêt de l'unification et de la fixation de conditions de travail plus avantageuses.

b) que l'instruction générale de toute jeune b) que l'instruction generale de toute jeune fille capable de s'instruire comprenne les con-naissances ménagères et la pratique consti-tuant les éléments essentiels d'un ménage tuant les etements essentiels d'un menage moyen. Ce but peut être atteint par l'ensei-gnement ménager dans toutes les écoles pri-maires (1er et 2mc degré) et l'enseignement ménager complémentaire obligatoire.

c) que la formation ménagère profession-nelle se rattache à l'instruction générale sous forme de cours ménagers avec contrat d'ap-prentissage et examen de fin d'apprentissage; La Commission d'étude demande la dimi-nution, d'une façon générale, de la durée du travail; l'augmentation des demi-journées et

travait; Laugmentation des demi-journées et éventuellement des journées entières de congé. Elle souhaite la création d'une assurance-maladie obligatoire pour toutes les employées de maison, ainsi que l'assurance-vieillesse obligatoire. La solution des conflits résultant du contrat de service domestique devrait par-tout être soumise à la compétence des tribu-pary de prud'hommes.

naux de prud'hommes. La Commission d'étude estime encore qu'ur moyen efficace pour obtenir une durée de travail plus courte et mieux observée, ainsi qu'une plus grande indépendance des em-ployées de maison consisterait dans la création de places à la journée. Pour faciliter l'intro-duction de ce système du service sans com-

munauté domestique, il serait très souhaitable munauté domestique, il serait très souhaitable de créer des homes spéciaux, qui serviraient aussi de logement pour les employées de maison ne passant que la journée chez leurs employeurs et rentrant le soir. On pourrait également y joindre une maison de retraite pour les employées de maison, et une école de ménage, les travaux d'intérieur de la maison de striit et de la bese étent évaté. son de retraite et du home étant exécutés par les apprenties. A la fin de l'apprentissage, un diplòme serait délivré. Il faudrait finalement

ajouter au home un service de placement. Enfin la Commission d'étude recomman comme première mesure, la création d'un se-crétariat central qui travaillerait, pendant ces prochaines années, à la solution de la ques-tion du service de maison.

H. ZWAHLEN



DE-CI, DE-LA

L'aide aux émigrants suisses.

Le service international d'aide aux émigrants pour but de lier l'activité des œuvres sociales es différents pays par une organisation internationale et interconfessionnelle, et de chercher à résoudre les problèmes sociaux dont la solution nécessite des démarches dans plus d'un pays.

Malgré toutes les difficultés actuelles, l'année dernière a permis la création du S. I. A. E. D'a-près les nombreux exemples que nous présente le dernier rapport, nous pouvons nous rendre compte que la Section suisse, qui compte parmi ses membres plusieurs juristes, est devenue institution nationale, et espère devenir peu à un instrument de liaison entre les organisations du pays et celles de l'étranger. Son budget est fort modeste; les fonds sont dus à la générosité d'un certain nombre d'industriels, de banques et de particuliers.

Auberges de jeunesse.

La Fédération suisse des auberges de jeunesse nous prie de rappeler à nos l'ecteurs et l'ectrices l'existence des refuges et abris créés par elle en vue de favoriser le sport d'hiver, et de permettre à de jeunes skieurs sans grandes res-sources de se livrer à ces bienfaisantes courses de montagne sans grever leur budget de trop lourdes dépenses. On peut en effet séjourner dans ces auberges de jeunesse pour le prix extraordi-nairement modique de 25 centimes à 1 fr. 50 par - surtout si l'on emporte des vivres dans

Pour tous renseignements sur l'emplacement et l'organisation de ces auberges, encore trop peu connues en Suisse romande, s'adresser soit au Se-crétariat de la Fédération, Seilergraben, 1, Zurich, soit aux Sections locales de Berne, Lausanne, etc.

La VII^e Journée d'Education à Neuchâtel

(25 février 1933.)

Il ne saurait être question de rendre compte de façon satisfaisante, dans l'espace que le Mouvement Féministe peut leur consacrer, des quatres avantes conférences qui ont rempli la VIII Journée d'Education à Neuchâtel. Tout au plus peut-on essayer d'en donner un aperçu forcément superficiel, et d'indiquer le lien qui les unit. Le programme portait ce titre collectif: Quel-ques problèmes d'éducation affective. Dans ce

ques problemes d'education affective. Dans ce domaine, les anomalies sont fréquentes; aussi la psychologie y côtoie-t-elle la médesine; des conférenciers, deux étaient psychologues, deux médecins; ce fut un médecin, le Dr Chable, président de Pro Familia, qui introduisit la première séance, et M. A. Borel. Chef du Département de l'Instruction publique, qui ouvrit la journée suivante; on le voit. la balance fut tenue rigousuivante: on le voit, la balance fut tenue rigou-

suivante: on le voit, la balance fut tenue rigoureusement égale entre les deux sciences.

Tout d'abord, M^{III} Guex, docteur en médecine,
exposa, avec une lucidité que chacun a admirée,
quelques cas de rééducation dont elle s'est occupée. M^{III} Guex exerce, au service médico-psychologique valaisan, à Monthey, une activité très
intéressante: les enfants qui présentent des anomalies lui sont soumis; M^{III} Guex les examine,
et, lorsqu'elle parvient à découvrir le conflit de
sentiments qui les trouble, et qui la plupart du
temps est tout autre que ce qui par plupart du temps est tout autre que ce qui paraît au dehors, l'enfant en est libéré et guéri. M. Baudouin, directeur de l'Institut internatio-

nal de psychagogie à Genève, traita le lendemain le même sujet, de façon plus systématique. Ainsi que l'avait déjà relevé M^{II}e Guex, M. Baudouin remarque que bon nombre de ces conflits ont pour cause la jalouisie, inconsciente souvent, de l'enfant à l'égard d'un petit frère, d'une petite sœur, de l'« accapareur », qui le fait passer au second plan dans la famille. Une fillette se met à voler, sous le prétexte de procurer le néces-saire à sa petite sœur; car, comme on le dit dans saire a sa petite sœur; car, comme on le dit dans son entourage, les temps sont durs. Le vrai mobile de ses actes, c'est qu'elle se sent frustrée, et qu'elle éprouve le besoin de reprendre, de s'approprier tout ce qu'elle peut. Un sentiment noble sert à déguiser un mobile inavouable, que l'enfant se cache à lui-même; et il est le plus souvent dupe de cette surpercherie. C'est une sorte d'hypocrisie, hommage rendu à la vertu, ou effort vers la vertu; c'est une tentative mala-droite de résoudre un conflit de sentiments. Mais la tentative peut réussir; c'est-à-dire que le sentiment feint peut triompher, aboutir à la sublimation du sentiment condamné. L'éducateur s'appliquera à faciliter ce « transfert », en cherchant, sous le contenu manifeste des sentiments, leur contenu latent. Mais cette recherche, œuvre du psychanalyste, est ardue, et, faute de temps, le conférencier ne peut entrer dans le détail des

le conférencier ne peut entrer dans le detail des procédés d'interprétation de ces cas compliqués, Quant au Dr O. Forel, médecin-directeur de la Clinique « Rives de Prangins », c'est par des considérations d'ordre biologique qu'il aborde son sujet: L'affectivité et les instincts dans la pratique médico-pédagogique, L'amibe présente des procrétés qui positionent délà tentre les des procrétés qui protinent délà tentre les des propriétés qui contiennent déjà toutes les complications de l'être humain. Le conférencier s'en tient à deux d'entre elles: la sensibilité et la motricité, qui sont indissolublement liées. D'elles dérivent l'affectivité et les instincts, qui sont à la base de l'intellect. Nous acceptons telle idée ou la rejetons en obéissant à une loi d'at-

Colette Yver: Cher cœur humain, recueil de contes. 12 ff.

GUY DE POURTALES: Wagner, histoire d'un artiste. 18 ff. Léon Daudet: Salons et journaux. (Souvenirs.)
15 ff.

ABEL HERMANT: Ainsi parla M. Lancelot. (Grammaire.) 15 ff.

Vicki Baum. Hélène Wilfur. 15 ff. Lohwinckel en folie. 12 ff. Grand hôtel. 15 ff. Lac-aux-Dames.

Simone Ratel: La maison des Bories, 13,50 ff. CHARLY GUYOT: Voyageurs romantiques au pays neuchâtelois. 4.50 fs.

ALICE LA MAZIÈRE: Maroc secret. 12 ff. CLEMENCE DANE: Régiment de femmes. (Trad. de l'anglais.) 18 ff.

Jacques Chenevière: La comtesse de Ségur, née Rostopchine. (Biographie.) 15 ff.

SUZANNE NORMAND: Madame Tolstoï. (Collection « Leur ménage. » André Maurois: Mes songes que voici. (Essais, voyages.) 15 ff.
L'Anglaise et d'autres femmes.

Henry Bordeaux: Amitiés étrangères, voyages et rencontres. 15 ff. Pierre Grellet: La vie cavalière de Catherine de Walteville. 6.50 fs.

HELEN GRACE CARLISLE: Chair de ma chair (Traduction de Mother's Cry.)

4H. Morgenthaler: Chercheurs d'étain, roman d'un prospecteur dans la jungle siamoise, trad. de l'allemand.) 2.75 fs.

LA FURETEUSE.



Publications recues

or, GERTRUD WOKER, chef du laboratoire de bio-logie physico-chimique de l'Université de Berne: Der kommende Giff- und Brandkrieg und seine Auswirkungen gegenüber der Zivilbevölkerung. 276 p., 26 planches, 6-9 éditions. Editeur: Ernst Oldenburg, Leipzig. Prix broché M. 3.60, relié M. 4.80.

contient une étude serrée des moyens scientifiques de guerre, spécialement des gaz toxiques. L'au-teur cite les spécialistes de plusieurs pays, all'ede guerre, specialement des gaz toxiques. L'au-teur cite les spécialistes de plusieurs pays, affe-mands, français, anglais, américains, russes, les rapports de la Croix-Rouge internationale et de la Société des Nations. Elle a assisté à des ex-périences techniques à la station militaire d'essai

des Etats-Unis; elle lit les publications militaires suisses et allemandes autant que celles des pacifistes. C'est dire qu'elle connaît les possibilités d'une guerre future et qu'elle en entrevoit d'autres, car la recherche scientifique n'est pas arrêtée, et la technique se développe sans cesse, et sans égard pour la vie humaine. Les armes de demain sont des combinaisons de gaz toxiques avec des explosifs dont certains à retardement, avec des bombes incondiaires, des dosages savants d'un moyen de terreur, suivi de moyens de des-truction abominables. Les lancements de brouillards permettront aux avions de s'approcher invi-siblement d'un centre et d'y semer en peu de minutes des milliers d'incendies, des maladies

Infinites des miniers d'incencies, des maiadies horribles, la panique et la mort.

Lorsqu'on suit chapitre après chapitre l'exposé de Mile Woker, les moyens de défense préconisés par la Croix-Rouge paraissent insensés; l'on se rend compté qu'il faudrait pour cela une préparation de longue haleine exigeant des travaux particular de l'aide promise. Aussi ne peut-on que sous-vir de l'aide promise. Aussi ne peut-on que souscrire à la conclusion du professeur André Mayer. du Collège de France, président de la Commission des Experts de la Croix-Rouge, qu'il faut

combattre la guerre elle-même. L'objection que les conventions internationales doivent arriver à protéger les populations civiles ne tient pas devant l'expérience de la dernière guerre: la sophistique militaire trouvera toujours une raison stratégique ou tactique pour motiver la violation d'une loi internationale.

Ce livre est écrit dans une langue imagée, avec une émotion contenue, et par moments des éclats

d'indignation. Il n'est pas tendre pour la Société des Nations; il fait entrevoir des vilenies indicibles, imputables à l'industrie de guerre. Il n'est pas d'une lecture réconfortante, mais nous en recommandons la lecture à tous les lecteurs du Mouvement qui comprennent l'allemand.

Mme le Dr. Maria Montessori: La Paix et l'Education.
 Bureau international d'Education, Genève, 1933. 23 p. Prix 1 fr.

Mme Montessori défend la thèse que des hommes meilleurs dans un monde meilleur arrivemes meilleurs dans un monde meilleur arriveraient à vivre en paix, en harmonie même. Citant l'exemple de l'évolution dans l'hygiène et dans la pathologie microbienne, l'auteur entrevoit la possibilité d'une évolution pacifiste de la vie internationale meurtrière d'aujourd'hui, qu'elle compare au manque d'hygiène du Moyen-Age avec ses pestes dévastatrices.

L'auteur a une foi inébranlable dans l'éduca-tion, ainsi qu'une confiance absolue dans la raison omnipotente. L'homme meilleur sera le produit de l'éducation basée sur la connaissance de l'enfant; il faut revenir à l'enfant. M^{me} Montessori sépare l'humanité en adultes et en enfants de 0 à 13 ans. Il faut arriver à supprimer l'anta-gonisme actuel entre parents et enfants, entre maîtres et élèves, antagonisme qui engendre la mairres et eleves, antagonisme qui engentre la dissimulation, la méfiance, le besoin de se vaincre, de s'éliminer mutuellement, germe des guerres armées. Pourquoi ne veut-on pas s'occuper
de la paix et la préparer scientifiquement comme
on a préparé la guerre? C'est que par paix on
sous-entend la paix des vaincus, donc encore un
état de querre. état de guerre.

traction affective plutôt qu'à une loi logique. Les sciences abstraites elles-mêmes n'ont pas d'autre source; l'adhésion aux prémisses mathé-matiques est un acte de foi. S'il en est ainsi; si, d'autre part, l'enfant, dès l'âge d'un ou deux ans, est un être affectif complet; si sa mémoire affective garde des traces indélébiles qu'il ne peut remémorer consciemment, l'on comprend l'importance immense de ces premières années, et comment le respect pour l'enfant doit commencer au berceau. En dehors du langage, les êtres au berceau. En dehors du langage, les êtres humains sont unis par une résonance affective (échothymie) qui est à la base de la suggestion; celle-ci est un moyen didactique puissant dont dispose l'éducateur; mais il doit en user avec la plus grande prudence, surtout dans le domaine moral, et ne pas écraser l'enfant par des exigences d'adulte, en l'exposant à des défaites, à des catastrophes qu'il n'est pas de taille à supporter. En ce qui concerne les instincts, la même délicatesse s'impose: ne pas les refouler, mais les dévier, les sublimer.

délicatesse s'impose: ne pas les refouler, mais les dévier, les sublimer.

C'est encore au problème moral que s'attache M. Piaget, professeur à l'Université et à l'Institut J.-J. Rousseau de Genève. Selon sa méthode, si personnelle et si vivante, M. Piaget a interrogé l'enfant lui-même, et il a cherché, dans le jeu, l'activité enfantine par excellence, le secret de son jugement moral. Le jeu de billes, avec son code et sa jurisprudence, lui a révélé que, suivant leur âge, les enfants ont deux conceptions de la règle, et deux attitudes différentes à son égard; les petits, de 5 à 6 ans, l'acceptent sans la comprendre, comme une sorte de dogme. Ils la respectent, mais la pratiquent peu; à l'âge Ils la respectent, mais la pratiquent peu; à l'âge de 10 ou 12 ans, ils la considèrent comme une convention, mais ils l'observent honnêtement; ils ont passe de la discipline extérieure, de la morale du tabou, à la morale intérieure, à l'autonomie de la conscience, par la voie du respect mutuel.

C'est donc une erreur que d'exiger que l'enfant obéisse à une règle venue du dehors; on n'aboutit par là qu'au formalisme, au mensonge ou au pseudo-mensonge.

Les éducateurs accourus de tout le canton ont pu mesurer les erreurs des procédés sommaires de la pédagogie courante. Tout au long de ces de la pedagogie confainte. Iout ut noig de tes conférences a retenti, comme un leit-motiv, le vieil adage: Maxima puero reverentia, précisé et approfondi par la science moderne. Parents et maîtres en feront sans doute leur profit, pour obtenir, par de meilleurs moyens, des résultats Toute leur reconnaissance est acquise meilleurs. Toute teur reconnaissance est acquises aux conférenciers, ainsi qu'aux organisateurs de ces journées. Il a été rendu publiquement un hommage mérité aux sociétés initiatrices, et très spécialement à M¹e M. Evard, docteur en philosophie qui en est l'animatrice et qui n'a ménagé aucune peine pour en assurer le succès. E. P.

L'Exposition "La Femme"

Cette exposition annoncée à Berlin pour la période du 18 mars au 28 avril est organisée par l'Office des expositions, des comptoirs com-merciaux et du trafic touristique de la Ville de Berlin, avec l'aide des principales associations féminines allemandes et du Musée d'hygiène. Elle comprendra 9 groupes se rapportant tous et la femme dans la vie publique. 1. L'activité [éminine: La mère, la maîtresse de

maison, le travail professionnel de la femme dans la vie publique.

La Société des Nations et les Sociétés pour paix devraient se faire le centre d'une nouvelle orientation de l'humanité. L'enfant, le nouvel enfant, prépare le «surhomme», celui qui est prédestiné à se lancer à la conquête de l'infini.

A. DE M.

Un serviteur de la Croix:Rouge: Maurice Dunant (1866-1931). 1 vol. avec portrait. Impr. Kun-dig, Genève.

Le Mouvement Féministe a déjà rendu hommage, il y a quelques mois, à la mémoire de cet homme modeste, convaincu et consciencieux, qui personnifiait si bien l'esprit de dévouement aux œuvres philanthropiques dont s'honorent cer-taines familles de la vieille Genève. Une plaquette illustrée d'un beau portrait nous apporte aujourd'hui les témoignages de regrets et de sympathie dont fut entourée sa compagne lors de son grand deuil, et dont la lecture a dû lui être douce par l'hommage ému et unanime rendu à Maurice Dunant par tous ceux et toutes celles qui colla-borèrent avec lui. M. F.

CAMILLE DREVET: Peut-on contrôler les industries de guerre? et Désarmons d'abord les profiteurs de guerre. Deux brochures. Maison Internationale, 12, rue du Vieux-Collège, Genève.
L'auteur étudie la politique des armements, et établit que le problème des industries de guerre est inextricablement lié à celui du désarmement et à la conception économique et politique de notre temps. Elle fait un appel énergieur à Vienième publique pour qu'elle internième. tique de notre temps. Elle fait un appel ener-gique à l'opinion publique pour qu'elle inter-vienne et fasse pression auprès des organismes de la S.d.N., afin de mettre un terme aux profits de ceux qui préparent la guerre. J. V.

2. La femme et la race: L'homme et la femme conception, l'enfantement, l'hygiène de la femme mariée.

3. La mère: Le nourrisson, l'écolier, l'adoles-

4. Le ménage: L'économie domestique, l'habitation, la cuisine.

5. Les denrées coloniales: Valeur nutritive des divers produits.
6. L'habillement: Les étoffes, les vêtements, les

chaussures. 7. L'hygiène: Les savons, les poudres, les cos-

métiques, les parfums. metiques, les partums.

8. Les associations féminines: Les diverses professions féminines, le travail de la femme dans les associations. 9. L'art et la femme.

En outre de nombreuses conférences d'intérêt féminin auront lieu presque chaque jour.

Correspondance

Pour soutenir le "Mouvement"

Genève, le 2 mars 1933.

Chère Mademoiselle Gourd,

J'ai lu avec la plus grande sympathie l'appel adresse aux abonnés du Mouvement. Je constate, avec émotion que cette crise effroyable menace de nous arracher des mains les armes mêmes dont nous avons besoin pour la combattre, armes parmi lesquelles votre excellent et courageux journal est l'une des plus nécessaires.

En vous envoyant un peu de secours matériel, que je souhaiterais cent fois plus important, je voudrais ajouter ma voix à votre appel à la sodidarité féminine pour sauvegarder en ces temps difficiles, la vie de ce vaillant journal, indépendant, ouvert à toutes nos opinions et où chacune de nous, quelle que soit son activité so-ciale, trouve un appui et une tribune libre pour ses idées.

s idées.

Ainsi en ma qualité d'ouvrière de la Paix, j'apprécie tout particulièrement la campagne éner-gique et sincère que vous, féministe du premier

rang dans le combat, avez menée en faveur du désarmement matériel et moral. Il me semble que notre propre travail d'éduca-tion pacifiste à l'Union Mondiale de la Femme a facilité ces derniers temps ensuite de vos rts pour surmonter l'apathie et l'indifféefforts rence publique vis-à-vis du travail pour la paix.

rence publique vis-a-vis du travail pour la paix. Je suis certaine que de nombreux mouvements, et particulièrement ceux qui travaillent pour la justice sociale, pour la moralité, la protection, et le bien-être de la femme, ou pour tout autré progrès, sauront constater comme nous la dette considérable qu'ils ont envers le Mouvement Féministe.

Certes, les économies sont à l'ordre du jour. Certes, les économies sont à l'ordre du jour. Mais toute économie n'est pas forcément judicieuse. Il y a des économies qui sont même de véritables gaspillages, car elles anéantissent des progrès déjà acquis au prix des plus grands sacrifices. Que penserait-on, par exemple, de gene qui. ayant construit une belle maison, n'en prendraient aucun soin et la laisseraient dégringoler... par économie.

L'avancement des idées vers plus de justice, plus de coopération, et vers cette organisation meilleure que nous appelons si ardemment de nos vœux, 'dépend largement des possibilités de propager et de discuter des moyens d'y par-

KETTY VON ALLMEN: Ils étaient cinq petits lapins Editions Erguel, Saint-Imier, 1 vol. relié e orné de jolies illustrations.

Egitions Erguet, Saint-Imier. 1 vol. relié et orné de jolies illustrations.

L'auteur a appris à raconter des histoires — si tant est qu'un art si exquis s'apprenne — en amusant de ses récits ses propres enfants et les élèves de l'école d'Orvin, où elle fonctionna comme institutrice pendant une vingtaine d'antuées. J'ai rarement lu récits plus plaisants et mieux faits pour éduquer les gosses, tout en les amusant. Les Simples histoires d'ențants et debétes, de la collection Păquerette (chez Delachaux et Niestlé), ont eu beaucoup de succès, et les cinq petits lapins, qui viennent de sortir de presse, n'en auront pas moins. Jamais fade, toujours vif, allègre, sain, le récit des heurs et malheurs d'une honnête famille de lapins est des plus divertisants. Parfumé d'honnêteté, de joie et de serpolet, le livre charmant de Ketty von Allmen doit avoir sa place dans la bibliothèque de nos enfants, pour leur plus grande joie, et même pour celle de leurs parents.

J. V.

JEAN AUBOURG: Le colfret rouge. 1 vol. Edit. E.

Jean Aubourge: Le colfret rouge, 1 vol. Edit. E. Figuière, Paris.

Recueil de ciun nouvelles intitulé on ne sait pas pour quoi « roman », car elles n'ont aucun lien qui en fasse une suite, ce livre est une bizarre alternance de rèves poétiques et du réalisme le plus cru. Dans Chair contre fer se trouve notamment le personnage d'un médecin sadique et à demi-fou (d'ailleurs, le sadisme n'est-il pas de la folie?), dont l'odieux langage est presque inolérable à la lecture. Si c'est une charge, elle est d'une outrance qui a quelque chose de par trop invraisemblable. Nous avouons avoir peine à suivre l'auteur où il voudrait sans doute nous mener: à considérer ess récits comme ayant un but moralisateur... Après tout, peut-être est-ce une erreur que de lui attribuer cette pensée, c'd'autre part, si l'audace de certaines scènes telles qu'en étale It Bacio nous paraît inutilement relies liste, tant de lecteurs me sont plus choqués de rien!

venir, en toute objectivité et sans aucun esprit de parti. Or, le *Mouvement Féministe* est le seul journal en Suisse romande qui nous offre ces précieuses possibilités. J'estime que le laisser perdre ses forces serait en même temps diminuer les nôtres, au moment même où nous devrions pouvoir les décupler.

Je pense aux suffragistes françaises qui sont seules avec nous à revendiquer certains droits et qui, actuellement, redoublent d'activité. Il serait décevant que nous autres, femmes de Suisse romande, semblions incapables d'un petit sacri-fice pour défendre une cause qui est nôtre, avant tout, et pour laquelle vous avez, chère Mademoi selle Gourd. donné le plus merveilleux exemple d'abnégation, de vaillance et de dévouement. Je souhaite vivement que votre appel soit en-

tendu et que chaque femme prenne à cœur, non seulement d'aider le Mouvement Féministe à tra-verser la crise mais encore de le mettre à même de se développer toujours davantage.

Cordialement à vous CLARA GUTHRIE D'ARCIS
Présidente de l'Union Mondiale de la
Femme,

Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes Conférence de Marseille (18-22 mars 1933).

Programme des réunions et meetings ouverts à d'autres participantes qu'aux délé-guées officielles à la Conférence, dont les séances seront privées.

Samedi 18 mars, 14 h. 30 à 16 h. 30: RECEPTION OFFICIELLE offerte par la Municipalité. (Musée de Longchamp)

(Musée de Longchamp)

Discours de bienvenue: Mme Brunschvico au nom de l'Union française pour le Suffrage, et Mme Maria Vérone au nom de la Ligue française pour le Droit des Femmes. Messages en réponse: Mrs. Corrette des Femmes. Messages en réponse: Mrs. Corrette des autres continents : Afrique: Mme H. Charout Pacha (Egypte); Asles: Mme Srinka Rauf (Turquie), Mme J. Varku (Indes); Australasie: Miss Ruby Rich (Australie); Amérique du Nord: Mrs. Potter (Etats-Unis); Amérique du Sud: Dr. Paulina Luisi (Uruguay).

Dimanche 19 mars, 17 h.:

MEETING PUBLIC

Le vote des femmes. (Salle de la Mutualité, rue François-Moisson.) (Saile de la mutualite, rue François-Moisson.)
Présidente: Mrs. Correst T ships. — Oratrices:
Mrs. Laughton Matthews (Grande-Bretagne),
Miss E. H. Piepers (Hollande), Princesse Cantacuzène (Roumanie), Mme Marie Hillare, députée (Danemark), Mme Vera Urbanowa (Tchècoslovaquie), Mrs. Rama Rau (Indes).

Lundi 20 mars, 17 h.: CONFERENCE SEMI-PUBLIQUE L'Egalité de la Morale.

(Salle de la Mutualité, rue François-Moisson.) Présidente: Mme le Dr. Luisi, — Deux autres oratrices dont les exposés seront suivis de dis-

MEETING PUBLIC

Contre la Traite des Femmes. (même salle.)

Oratrices: Dr. Paulina Luisi (Uruguay), Mme H. SIMIENSKA (Pologne), Mme MARTINEZ SIERRA (Espagne), Miss Allson Nellans (Grande-Bretagne), Mme Maria Vérone (France).

Mardi 21 mars, 17 h.: CONFERENCE SEMI-PUBLIQUE

Le Droit de la Femme au travail. (même salle.)

Présidente: M™e BRUNSCHVICG. — Oratrices:
M™e ING. WALIN (Suède), M™e Marcelle RENSON,
avocate (Belgique). — Discussion.

Mercredi 22 mars, midi:

LUNCH ORGANISÉ PAR LA COMMISSION DE LA PAIX

(Hôtel Splendide)

Présidente: MIR Rosa Manus (Hollande). —
Oratrices: MIR Gourd (Suisse): L'auvre sociale de la S. d. N.; Mmr v. Velsen (Allemagne), et Mmr M.L. Puech (France): Le rapprochement franco-allemand; Mmr DE REUSS JANCOULESCO (Roumanie), Mmr Mascle (au nom des organisations locales).

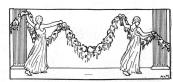
Id., 20 h. 45:

MEETING PUBLIC

La paix et le désarmement. (Salle de la Mutualité, rue François-Moisson.)

(Salle de la Mittualite, rue François-Moisson). Présidente: Mile Angles, inspectrice de l'enseignement. — Orateurs: Maie Adele Schreiber (Allemagne) Les bases économiques du monde nouveau; M. le professeur Langeure (Anglei). La guerre chimique; Mrs. Corbett Ashiby (Ode-Bretagne): Perspectives et résultats de la Conférence du Désarmement. — Invocation à la paix, chantée par un groupe de jeunesse.

Les noms des oratrices sont donnés sous réserve de modifications possibles en dernière heure.



A travers les Sociétés

Pour se mieux connaître. Sur la demande de l'un de ses membres, l'Union des Femmes de Genève a organisé des réunions de rapprochement une fois par mois le soir. Ces soirées familières, destinées à des femsoft. Ces softees familieres, destinees a des rem-mes et jeunes filles des milieux les plus divers, ont pour but de dissiper des malentendus, d'ap-prendre à se connaître, et de discuter ensemble des questions présentant un intérêt général. Les bonnes volontés sont mises à contribution, et charung fait un effort dans le domaine qui lu ver chacune fait un effort dans le domaine qui lui est

Le grand nombre de participantes à ces réu-nions prouve qu'elles répondent à un réel besoin. Il y règne une atmosphère cordiale, gaie, parfois même bruyante. Les sujets traités dans les cau-series sont les plus variés. Ils sont choisis par les membres de la réunion. M^{Ile} Butts a parlé d'un groupement sémblable existant en Angleterre (Women's Institutes), M^{Ile} Lucie Odier fit une causerie sur les Logements, et M^{III} Georges Wer-ner une conférence sur la valeur du Travail mé-nager. La présidente de chavas cérages. nager. La présidente de chaque séance est nom-mée à la séance précédente, ainsi que la secré-taire. D'habiles ménagères préparent des gâteaux pour le thé servi à chaque réunion et une partie

La prochaine de ces réunion et une partie La prochaine de ces réunions familières aura lieu le mercredi 15 mars, au local de l'Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont. Toutes les personnes qui désirent y assister sont priées de s'inscrire auprès de Mlle Schenck, 15, rue Lombard, avant le 10 Mars.

Une résolution de la Ligue des Femmes Juive.

Lors de son Assemblée générale convoquée à Lors de son Assemblée générale convoquée à Genève, le 28 janvier dernier, cette Ligue a entendu deux exposés de M. Ernest Bovet, Secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N., et de Mme Rosa Aberson, secrétaire, générale de la Ligue, à la suite desquels a été adoptée à l'unanimité une résolution flétrissant, les troubles universitaires antijuifs qui se sont produits dans divers pays de l'Europe centrale et orientale, exhortant la jeunesse universitaire à abandonner ces méthodes de violence, et demandant aux gouvernements l'application stricte l'évalié des drois de tous les citwers. Cettede l'égalité des droits de tous les citoyens. Cette-résolution se termine par un appel à l'opinion publique pour une action énergique de désarmement

Bureau International contre l'alcoolisme.

Le rapport pour l'année 1932 vient de paraître-nous donnant une foule de renseignements inté-ressants et témoignant en ces temps de réaction caractéristique en faveur de l'alcool d'une com-préhension de la situation et aussi d'un optimisme-et d'un courage remarquable. L'énumération des divers aspects d'une activité très grande encouragera tous les gens de bonne volonté à venir en, aide par leur adhésion et leur appui financier à cette utile institution.

J. V.

Carnet de la Quinzaine

Mercredi 15 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Du-mont 17 h.: Cours d'histoire de l'art: La peinture en France aux XIV et XVe siècles, causerie par Mme Odier. Projections.

l, id. id., 20 h. 30: Soirée familière de rapprochement: *L'art au foyer*, causerie par Mme Marie Lachenal.

More Marie Lachenal.

Jeudi 16 mars:
Genève: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont. 20 h. 30: Avant Parsifal, conférence avec démonstrations au piano par Mile Marg.
Chenevard.

Vendredi 17 mars:
LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin; 2 bis, rue du Lion d'Or (Lycéum), 20 h. 30: Troisième leçon du cours de droit organisé nar l'Association: Des. impôts. par Mile M. Daeppen, journaliste.

Samedi 18 mars à Mercredi 22 mars:
MARSELLE: Conférence des Présidentes et des déléguées des Sociétés affiliées à l'Alliance Internationale pour le Suffrage (voir le programme détaillé plus haut ainsi que dans nos précédents numéros).

Mercredi 22 mars:

precedents numeros).

Mercredi 22 mars:

Gesève: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont. 17 h. Cours d'histoire de l'art: Les manuscrits de la Bibliothèque de Genève, causerie par M. Fréd. Gardy, directeur de la Bibliothèque publique. Projections.

Vendredi 24 mars:
Lausanne: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion d'Or (Lycéum), 20 h. 30: Quatrième leçon du cours de droit organisé par l'Association: De quelques contrats usuels (bail, contrat de travail), par Mile Linette Comte, avocate.

IMPRIMERIE RICHTER. - GENÈVE